



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question au Gouvernement n° 3937

Texte de la question

PROJET DE LOI

RELATIF À LA MAJORATION DES DROITS À CONSTRUIRE

M. le président. La parole est à M. Philippe Plisson, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Philippe Plisson. Ma question s'adresse à Mme la ministre du budget et des comptes publics, qui s'est apparemment éclipsée pour ne pas avoir à répondre à ma question embarrassante. (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

La proposition du président-candidat d'augmenter de 30 % les surfaces constructibles recueille une belle unanimité, y compris du président de la chambre des notaires, pour dire qu'elle ne servira à rien sinon à augmenter considérablement le prix des terrains.

À ce propos, Mme la ministre a péremptoirement affirmé sur France Inter, mardi dernier, que la mesure va à tout coup infléchir à la baisse les prix de l'immobilier. Quand le journaliste lui a répondu que les constructions neuves seraient dorénavant taxées non plus à 19,6 % mais à 21,2 %, elle a rétorqué, je la cite : " Dans la construction, la TVA est à 7 % ." (*Rires sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Cette allégation est fautive, comme l'atteste le site officiel de son ministère, impots.gouv.fr, qui indique que " le taux de TVA réduite est exclu pour les travaux qui concourent par leur nature ou leur ampleur à la production d'un immeuble neuf ". (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Placée devant la contradiction, elle persiste dans l'erreur : " Si un particulier décide de faire agrandir son logement de 30 %, il fera des travaux de rénovation et paiera donc la TVA à 7 % ." ("*Oh !*" sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Il s'agit à nouveau d'une affirmation fautive puisque l'instruction fiscale à ce sujet est limpide : " Le taux à 7 % ne porte pas sur les travaux qui conduisent à une surélévation du bâtiment ou à une addition de construction. "

Dans tous les cas, contrairement à ce que la ministre a martelé, ces travaux de construction seront bien taxés au taux de votre nouvelle TVA antisociale, 21,2 %.

Alors ma question est simple : la ministre méconnaît-elle les règlements de son ministère ou ment-elle délibérément aux Français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Exclamations sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du logement.

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État chargé du logement*. Monsieur le député, si je comprends bien, vous essayez de nous donner un cours sur la TVA. ("*Oui !*" sur les bancs du groupe SRC.) Moi, je vais vous répondre " production de logements ". (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Ce gouvernement, sous l'autorité de François Fillon, aura construit, comme Nathalie Kosciusko-Morizet vient de le rappeler, 600 000 logements sociaux. (*Mêmes mouvements.*) Il aura construit 420 000 logements cette année. (*Brouhaha.*)

M. le président. Je vous en prie, chers collègues !

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État*. Et nous souhaitons continuer, pour faire baisser les prix et répondre à l'attente des Français.

Plusieurs députés du groupe SRC. TVA ! TVA !

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État*. C'est la raison pour laquelle le Président de la République a annoncé deux

mesures : d'une part, construire sur des terrains publics - 50 000 logements prévus en Île-de-France, 50 000 sur le reste du territoire - et, d'autre part, mieux utiliser la matière première foncière (" TVA ! TVA ! " sur les bancs des groupes SRC et GDR), c'est-à-dire mieux rentabiliser les terrains en permettant de construire plus de logements sur chaque terrain. (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. Allons, mes chers collègues !

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État*. C'est notre engagement.

Enfin, s'agissant de votre allégation quant à l'augmentation des prix qui résulterait d'une telle décision, je voudrais juste vous rappeler un principe économique : certes, la matière première foncière augmentera de 30 %,...

Plusieurs députés du groupe SRC. TVA !

M. Benoist Apparu, *secrétaire d'État*. ...mais n'oubliez pas que le chiffre d'affaires augmentera également de 30 %. Cela s'appelle la croissance ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Plisson](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3937

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2012